

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Le Rheu (35650)

Réponses de Alain l'Hostis, au nom de la liste « LE RHEU NOUVEAU CITOYEN »

— le 02/03/2020 à 14:19 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de minimum 25 euros

par an et par habitant pour financer le développement de l'usage du vélo au quotidien sur votre commune.

Nous vous invitons à préciser en commentaire ci-dessous le montant du budget annuel par habitant que vous appliquerez au cours de votre mandat.

Un Schéma Directeur Vélo a été défini pour l'ensemble de Rennes Métropole. Il englobe un projet de Réseau Express Vélo et des liaisons secondaires.

Pour diffuser les effets du Réseau Express Vélo dans votre commune, la réalisation d'un plan vélo communal est importante.

Affirmer le vélo comme mode de déplacement porte à porte pertinent pour une proportion importante de nos déplacements (65 % des déplacements dans la métropole font moins de 3km)

Assumer le rééquilibrage de l'espace public, aujourd'hui majoritairement dévolu aux véhicules motorisés, en faveur des modes de déplacements actifs et de la qualité de vie.

Bonjour, plutôt qu'un comité opérationnel, je propose un Conseil Participatif, qui comprendra Elus, des Associations (Le Rheu à Vélo, Les assistantes maternelles, association de Handicap...) des citoyens tirés au sort, les institutions utiles (Un représentant de Rennes Métropole...) et des entreprises concernées (vente et réparation de vélo, entreprises de construction de voirie, de signalétique, la Star, Kéolis); 6 fois par an me paraît bien pour la première année, 4 ensuite seraient suffisantes); Concernant le budget par habitant, 10 € par habitant sur le budget de la commune, (soit 90 k€) pour l'année 1. Par la suite, il est souhaitable de monter jusqu'à 25 € par an et par habitant, ceci intégrant les travaux financés ou relevant de Rennes Métropole. On serait bien loin encore des 900 €/habitant/an consacrés aux transports publics de Rennes Métropole; on voit bien que c'est RM qui a la puissance financière pour les projets comme une vraie route à vélos de LE RHEU à RENNES, qui est indispensable.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Puis mettre en place à l'échelle de la Métropole, une instance de concertation sur les enjeux de la mobilité assurant le suivi de la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain. Créer un service vélo au sein des services de la Métropole, garant de l'atteinte des objectifs métropolitains en faveur du vélo, assurant la montée en compétences des services de voirie et d'aménagement urbain

Ce sera une Madame Vélo, en la personne de Frédérique MAYEUR, assistée d'un monsieur vélo en la personne de Jean-Marie BERTHO.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : L'objectif consistera à relever le niveau qualitatif des aménagements cyclables pour permettre à tout à chacun de s'y déplacer, quelque soit son âge (enfants et personnes âgées notamment), quelques soient ses capacités physiques et son véhicule (vélo classique, VAE, vélo cargo, draisienne, tricycle pour personnes âgées, PMR, trottinettes, etc.)

Ainsi que de renforcer le niveau de service des aménagements cyclables (entretien, éclairage, etc.)

Totalement d'accord; cela passe par la révision du plan de circulation de la ville de LE RHEU, dans le cadre d'un Conseil Participatif décrit plus haut. Pour l'anneau central du RHEU, constitué de la rue du docteur Wagner et de la rue Georges Brassens, nous étudierons la mise en sens unique anti-horaire, avec soit une voie réservée à un double sens vélo, soit avec un piste cyclable externe anti-horaire, et une piste cyclable à gauche dans le sens horaire. Le même raisonnement sera appliqué à d'autres rues ou voies importantes, comme la rue des Erables et la rue des Bruyères, la rue de la Tremelière et la rue du Stade. Pour la liaison vers RENNES, je proposerai à la Métropole la création d'une "route à vélo", en site propre, qui longe la voie ferrée Brest-Rennes, au nord et qui rentrera donc dans RENNES par la zone Atalante Champeaux.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : de la commune ou des communes voisines [gare, écoles, commerces / zones commerciales, équipements municipaux, stade, etc.]

Assurer une meilleure prise en compte de la continuité des itinéraires cyclables en cas de travaux sur la chaussée, ou en bordure de chaussée.

Chaque fois que cela sera possible, nous aménagerons des pistes cyclables protégées, séparées des voitures. Lorsque ce n'est pas possible, plusieurs itinéraires seront réalisés sur les allées et chemins, jalonnés. Nous expérimenterons l'ouverture des barrières et chicanes en bois qui barrent les allées et sentiers de notre ville Cité jardin, qui en comprend beaucoup, et qui dissuadent l'usage du vélo; cela ira évidemment de pair avec l'incitation à la prudence et aussi des mesures de contrôle et de contravention si ces voies ainsi libérées étaient utilisées par des véhicules à moteur.

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Mettre en œuvre un plan de résorption des discontinuités cyclables sur le mandat (sur la base des signalements des usagers cf. carte issue du baromètre 2019 - points noirs et tronçons prioritaires).

Pour les liaisons inter-quartiers, plusieurs itinéraires seront réalisés sur les allées et chemins, jalonnés. Nous expérimenterons l'ouverture des barrières et chicanes en bois qui barrent les allées et sentiers de notre ville Cité jardin, qui en comprend beaucoup, et qui dissuadent l'usage du vélo; cela ira évidemment de pair avec l'incitation à la prudence et aussi des mesures de contrôle et de contravention si ces voies ainsi libérées étaient utilisées par des véhicules à moteur.

Sur le mandat nous supprimerons les 5 points noirs; pour la résorption du tronçon de la rue Jean CHATEL, cela passe par l'aménagement d'une piste cyclable protégée rue des Erables et rue des Bruyères; pour le tronçon de la rue de Vezin, c'est plus compliqué et cela dépendra de la route à vélo souhaitée vers Rennes via Vezin, et devra faire partie des travaux de Rennes Métropole.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

En particulier vers L'HERMITAGE et sa gare SNCF: la piste cyclable actuelle, partielle, n'est pas satisfaisante car envahie localement par l'herbe, et surtout dangereuse au niveau de croisements; un itinéraire plus calme et parallèle par les petites routes de campagne pourra être balisé. La jonction à L'HERMITAGE devra être programmé bien à l'avance dans le cadre de l'urbanisation prévue au sud de cette ville, au niveau du CRAPA.

Vers CHAVAGNE, une discussion constructive avec les élus de cette mairie est attendue pour valider l'itinéraire déjà repéré et souhaité par les pratiquants du vélo.

En direction de PACE et pour accéder à la future piscine, le passage sécurisé sous la RN 12 est un point bloquant, qui ne relève pas des communes.

Mettre en sécurité la route RD 334 entre la Cranais et la route de Mordelles, qui est extrêmement dangereuse, pour les piétons qui l'utilisent de l'arrêt de bus route de Mordelles, pour se rendre au lycée MONOD. Une discussion sera engagée avec la mairie de Mordelles et le département, pour la passer en sens unique nord vers sud, en aménageant un cheminement piéton protégé, et une piste cyclable, pour la sécuriser

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Axes principaux (20%) = pistes cyclables séparées de la circulation générale. Axes secondaires (80%) = un maillage de rues apaisées avec un faible volume motorisé

Notre Action n° 2. Étudier la création d'une route cyclable toute neuve entre LE RHEU et RENNES, en passant au nord du golf de la Freslonnière puis rejoindre la Flume, et passer au nord de la voie de chemin de fer, et au nord de la ZI Lorient à distance de la pollution des voitures et camions pour une ligne droite directe entrant directement dans Atalante Champeaux et desservant aussi Villejean, le Roazon Park, le centre de Rennes.

Notre Action n° 3. Construire une Passerelle vélo entre le quartier Des Huberdières au nord Est, et le coin NW du Bois de la Freslonnière, pour se connecter à la Flume et Vezin.

CF notre réponse sur la révision du plan de circulation en réponse à la question 1 et 2..

Action n°8 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Forcément ! sauf livraison et véhicule école.

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Notre Action n° 8. Faire du quartier de la Trémelière un MODELE :

- Les parents iront à la gare SNCF en vélo ou bien sortent en voiture par le Nord,
- Les enfants descendent vers les écoles par les pistes cyclables sécurisées, les voies cyclables sécurisées, le S'cool bus, ou à pied, par l'avenue du Stade mise en sens unique.

Action n°10 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse dans le centre-ville

C'est déjà vu. Nous développerons tout un plan de communication basé sur : "une fois rentré à la maison, je fais toutes mes courses et mes déplacements dans LE RHEU à pied ou en vélo"!

Action n°11 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Action n°12 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Cela concerne également les 2 voies ou plus d'accès aux carrefours et giratoires (voies multiples de tourne-à-gauche et tourne-à-droite), ainsi que le nombre de voies sur les giratoires qui accélèrent de manière injustifiée la vitesse des automobiles. Ces aménagements de conception ancienne (années 80) ne sont évidemment plus adaptés pour partager l'espace et sécuriser la mobilité cyclable.

il n'y a pas de 2x2 voies qui déserte la commune.

Pour ce qui est du giratoire de La Croix Verte, la sécurité des vélos passe par le contournement extérieur de ce giratoire, très dangereux pour les vélos.

Action n°13 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°15 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Cette question n'est pas adaptée à la commune.

Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Notre Action n° 10. Mettre à l'étude la possibilité de fermer aux voitures les accès proches des écoles lors des horaires d'entrée/sortie des classes (exemple rue de Rennes, entre Sainte Marie et La Gabillais), pendant 30 mn le matin et la sortie des cours.

Restreindre oui; supprimer paraît impossible rue Jean CHATEL, du fait de la circulation des bus, qui ne peuvent emprunter d'autre itinéraire.

Le passage de la rue Wagner et de la rue Georges Brassens en sens unique et la présence d'un policier municipal aux deux endroits dangereux va apaiser le trafic aux heures d'entrée/sortie des élèves.

Action n°17 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement en zone résidentielle, notamment lorsque chaque pavillon dispose d'un espace de stationnement privatif.

Bien sûr, tout particulièrement lorsque les véhicules sont garés à cheval sur la piste cyclable et sur les trottoirs, comme dans la rue des Bruyères. Le passage à sens unique de cette rue est probablement un grand élément de solution.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°18 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux principales stations de bus (BreizhGo et/ou Star) avec des aides au financement, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Bien sûr; et aussi un stationnement sécurisé et abrité, pour ceux qui partent plusieurs jours, à destination de la gare de Rennes par exemple.

Notre Action n° 23. ~~R~~avage gratuit de tous les vélos, pour lutter contre le vol.

Notre Action n° 24. ~~A~~ider au stockage des vélos récupérés à la déchetterie de PACE.

Action n°19 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Renforcer l'offre de stationnement vélo (objectif 1 stationnement pour 15 habitants contre 1 stationnement pour 39 habitants actuellement sur la métropole)

Action n°20 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

D'accord, mais à voir comment cela est financé, quel en est le nombre; voir en particulier à proximité des pôles d'activités, voir le financement avec les entreprises de la zone.

Action n°21 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°22 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Très bonne idée !

Action n°23 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°24 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Nous lancerons une étude de réaménagement du centre ville qui comprendra ces aires

Action n°25 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Notre action n°11 sur 24: ~~A~~cheter un vélo-bus enfants ; Voir chez S'Cool Bus ; créer un service de ramassage scolaire en vélo

Noter action n° 20: Soutenir la création d'une activité privée de services, réparation, vente de vélo et autres moyens alternatifs individuels, vente équipements individuels de sécurité au centre du Rheu et pour conseils et prestations d'aide au Plan de Développement vélo aux Entreprises du Rheu

Nous achèterons 10 vélos électriques d'occasion provenant de KEOLIS, pour un montant de 4 000 €, à prêter 15 jours aux citoyens, pour qu'ils essayent ... et l'adoptent.

Par contre nous n'attribuerons pas d'aides directes aux particuliers ou entreprises.

Action n°26 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Notre Action n° 19. Créer une Maison du vélo gérée par convention, par l'Association LE RHEU à Vélo, à la place d'une cellule commerciale vide

Promouvoir une culture vélo

Action n°27 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Permettre aux jeunes générations d'adopter la mobilité à vélo dès l'entrée au collège (assurer l'accessibilité cyclable sécurisée des établissements scolaires selon la carte scolaire)

Notre Action n° 9. SECURISER le déplacement à vélo :

- Mettre des ralentisseurs et des radars automatiques pour contrôler les vitesses des voitures ; sortir les statistiques, et aller rencontrer les contrevenants.

- Faire appliquer par la police municipale l'obligation d'équipements de sécurité des vélo, casques, vêtements réfléchissants, etc.... Orientation vers l'achat d'un kit complet sécurité par la Maison du Vélo, avant de mettre en place les amendes.

Action n°28 : je suis indécis-e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Notre Action n° 12. Installer des draisiennes dans toutes les écoles maternelles et primaires pour mettre à l'aise les enfants et l'équilibre

Notre Action n° 13. Vérifier que le permis vélo est bien une réalité dans toutes les écoles et Vérifier que les 10 BMX et le kit sécurité routière donnés à la commune par l'association de Défense du RD 288, sont bien utilisés.

Action n°29 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

ok;

Notre Action n° 21. Créer Ecole du vélo : avec 1 service civique ; soutien accru à Le Rheu à vélo ;

- pour former les jeunes et remettre au vélo les personnes qui ont oublié ou ne sont plus à l'aise ;

- former à la sécurité à l'association Le Rheu à vélo ; -

pour l'apprentissage des jeunes, et pour permettre aux anciens qui ont oublié ou ne sont pas rassurés, de se remettre au vélo.

Action n°30 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est ce que je fais tous les jours ! en 18 mois, avec mon VAE, j'ai fait presque 1 000 km rien que dans le centre du Rheu.

Action n°31 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Développer la mobilité à vélo (pour les personnes et les marchandises) au sein des services de la collectivité

Vu la taille de la commune, je privilégierai plutôt le remplacement progressif des véhicules diesel de la commune en véhicule fonctionnant au BIOGAZ GNV, disponible sur la commune.

par contre, nous inciterons les salariés de la commune à utiliser leurs vélos pour circuler et mettrons en application l'indemnité vélo aux kilomètres parcourus.

Notre Action n° 18. Mise en application de l'indemnité km Vélo pour les agents de la commune. La police municipale circule déjà en VTT.

Action n°32 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Notre Action n° 11. Créer un vélo-bus enfants ; Voir chez S'Cool Bus ; créer un service de ramassage scolaire en vélo (voir Vidéo) comme à LOUVIERS : 100 enfants par jour ; 13 k€ d'investissement + garage annuel.

Redynamiser les lignes de pédibus existantes (il n'y en a plus qu'une qui fonctionne)

Action n°33 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Objectif zéro mort

Conduire un plan de prévention bâti sur l'analyse partagée de l'accidentologie (apprentissage, sensibilisation, respect des aménagements cyclables)

Action n°34 : je suis indécis·e

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : et à mener une réflexion globale sur la mobilité de leurs salarié.e.s, sous forme d'un Plan de Mobilité en Entreprise

Il existe le Plan Mobilités en Entreprises: il pourra être mis en oeuvre soit par l'Association LE RHEU A VELO soit par une initiative privée d'un prestataire assurant la vente de ces actions.

Commentaires généraux

Notre axe 4 prioritaire pour la commune est un Plan mobilités: vélos, voitures, bus, train.

Nous sommes piégés par la congestion automobile autour de RENNES, que ce soit en bus ou en voiture.

Des bus en site propre, le développement du co-voiturage et des routes cyclables protégées constitueront la palette de solutions pour des déplacements acceptables dans la métropole.

Nous voulons favoriser le vélotaf.